

CFM : réunion du bureau mercredi 8 janvier 2025



absents excusés : Dominique et Patrick Bonin, Alain Laurance.

Bernard Charret et Kévin Ramos ne reprendront pas de licences.

vœux du président

bonne et heureuse année, réussite, santé pour vous et vos proches et beaucoup de vélo.

règlement des licences

- se rapprocher de Patrick pour le règlement des licences.
- remettre, par papier ou par mail, le formulaire d'adhésion au club émargé ainsi que la notice d'information en ce qui concerne l'assurance, émargée également.
- programme papier des parcours (3 €) : se signaler et le régler auprès de Patrick.

Séjour 2025 (du vendredi 13 au dimanche 15 juin au Clos Auvergnat à Tauves)

Vous avez tous reçu un mail avec les conditions. Le devis n'est valable que 15 jours.

Un acompte sera perçu à la réunion du 26 février et le solde à la réunion du 23 avril.

Pré-inscrits (ne pas hésiter à signaler les erreurs ou oublis) :

familles Bergerault (2), Dupont (2), Laumonier (2), Letève (2), Arethuse (2), Patrick Foschesato, Arruga (2), Dubois (2), Valgrésy (2), soit 17 personnes pour le moment.

Sont soulignés les noms des personnes souhaitant partir jusqu'au mercredi 18 juin.

remorque du club

La remorque ne servant qu'une fois par an et même pas du tout, en réunion de bureau nous avons décidé de la vendre et le club de Villebarou s'est porté acquéreur pour la somme de 350 euros.

vendange

La campagne de 2024 nous a rapporté la somme de 1 700 euros, merci à toutes les personnes qui donnent une journée par an pour la bonne marche du club.

bilan financier

	2023	2024
compte courant	815,01	135,90
livret	2 093,56	2 052,48
espèces	55,54	8,00
	2964,11	2 196,38

déficit 2023 : 405,80 €

déficit 2024 : 767,73 €